

6^{ème} séance du Conseil de quartier des Paradis

Jeudi 20 juin 2019 – 19h30/21h30

2 Elus municipaux présents : Jean-Michel DURAND, Adjoint de quartier des Paradis, en charge des finances, du budget et du logement. Françoise GAGNARD, Maire adjointe en charge de la démocratie locale, de la vie associative, de la politique de la Ville, de l'insertion et de la prévention.

3 Agents de la collectivité présents : Hassan EL YOUBI, responsable de la « Gestion urbaine de proximité » ; Abdel DERMOUCHE, Directeur de la Maison de quartier en charge de l'animation du Conseil de quartier

13 Conseillers de quartiers présents : Faroudja ABRI, Martine BELMOKEDEM, Claudine DECAUX, Mohamed LALA, Dieudonné MAHU HIGUE, Mohamed HOUCINI, Louise HERVE, Aïda COULIBALY, Habiba OQSOURI, Rouguiata THIAM, Clara LACHMAN, Philippe CARDOSO, Joseph TAMBOURA

7 Conseillers absents : Daloba DIABY, Sophie DEME, Franck RAMASSAMY, Linda ZANOUN, Kefifa ZAHIRA, Khadija DERHOURHI, Aïssata THIAM

Rappel de l'ordre du jour de la séance

- 1- **Validation** du compte rendu de la séance précédente (jeudi 20 juin 2019)
- 2- **Retour** sur le diagnostic en marchant / Présentation de la synthèse – *Mohamed Houcini*
- 3- **Concertation** ZAC / Rappel de la réunion du samedi 22 juin – *Jean-Michel Durand*
- 4- **Retour** sur la fête de quartier – *Abdel Dermouche*
- 5- **Création** d'un espace de musculation extérieur – *Françoise Gagnard*
- 6- **Reconduction** de l'opération « Collégiens faites du sport » – *Françoise Gagnard*
- 7- **Réouverture** du café des Paradis sur l'été – *Louise Hervé*
- 8- **Projet** jardinage sur le quartier – *Philippe Cardoso*
- 9- **Mise en place** d'un suivi local sur les punaises de lit – *Jean-Michel Durand*
- 10- **La parole** est aux conseillers – *Tour de table*

Contenu des débats*

- 1- Les conseillers décident à l'unanimité de **valider le CR** de la séance précédente.
- 2- Présentation du diagnostic en marchant effectué en deux temps par les conseillers de quartier. Il est proposé de **mettre en place un suivi** relatif aux points soulevés afin de souligner les avancées progressives réalisées par le bailleur.
- 3- M. Durand a rappelé ce qu'était la zone d'aménagement concertée et les étapes liées à sa création. Mme Abri a demandé si cela retardait l'avancée du projet. Mme Gagnard a répondu que le projet, indépendamment, suivait son cours. La loi impose dans le cadre de la création d'une ZAC de passer par un temps de concertation. Mme Abri souhaitait savoir pourquoi les villes voisines étaient concernées. Mme Gagnard a répondu que dans le cadre de la création d'une ZAC, il était obligatoire d'associer à l'enquête publique les quartiers environnants. Mme Abri : « Est-ce que les recours bloquent le projet ? ». Réponse de M. El Youbi : « Le projet suit son cours, le recours n'empêche pas son avancée ».

M.Houcini : « Le sujet des Potiers est étonnant car ce terrain n'est pas classé boisé puisqu'auparavant c'était un parking ».

M. Durand rappelle que pour toutes les questions inhérentes au projet, il est pertinent de se pencher sur le dossier du mois réalisé par la revue municipale. Ce dernier est accessible et bien construit.

M. Gagnard souhaite rappeler que le quartier « doit être penser en fonction de l'avenir. La question du vieillissement ou encore celle de la mobilité nécessitent des aménagements adaptés pour favoriser le vivre ensemble. »

Les conseillers alertent la municipalité concernant les problèmes de mauvaises odeurs en raison d'un manque de nettoyage des égouts sur la rue Alfred de Musset.

Ils signalent également une inondation au niveau du parking souterrain de la rue des Paradis.

- 4- M. Dermouche a rappelé la réussite de l'édition 2019 de la fête de quartier. Il indique toutefois que la partie restauration peut faire l'objet d'améliorations. Il espère une plus grande implication des habitants et propose la création d'une association pour porter la gestion de la restauration.
- 5- Mme Gagnard et M. Durand sont ravis d'annoncer la livraison de l'espace « Workout » (muscultation en extérieur) souhaité par les jeunes. En effet, le conseil de quartier se félicite qu'une demande effectuée par l'un de ses membres au printemps 2018 ait été entendue et se concrétise. Mme Abri : « J'aurais apprécié que les conseillers soient associés à la réflexion ». M. Houcini : « Nous l'avons été, quelques conseillers ont suivi les échanges entre la municipalité et les jeunes du quartier. Ces derniers ont été force de proposition sur la nature et la forme de la structure de muscultation. Ils ont rencontré M. le Maire à deux reprises. ». Mme. Abri : « Il est dommage qu'il n'y ait pas d'appareils de muscultation adapté à tous ». M. Dermouche : « Il est vrai que ce type de structure est plutôt tourné vers une pratique spécifique dans l'air du temps. Elle répond à un besoin et un souhait exprimé par les 16-25 ans ». M. El Youbi rappelle que sur la coulée verte, il y a des appareils de sports installés su le long du parcours.
- 6- Mme Gagnard rappelle que pour la seconde année consécutive, la Ville propose un programme d'activités à destination des 11-14 ans « Collégiens, faites du sport ! ». Mme Coulibaly : « Ne pourrait-on pas réfléchir à du soutien scolaire durant l'été ? » Mme Gagnard : « L'idée est bonne, il faudrait y réfléchir. ». M. Dermouche : « C'est une proposition intéressante. Toutefois, il faut rappeler qu'à cette période de l'année, les jeunes ont aussi besoin de se reposer après une longue année scolaire. Je rappelle également que durant toute l'année, l'Asap sur la Maison de quartier, le Service jeunesse et le CCJL proposent de l'accompagnement à la scolarité. »
- 7- M. Cardoso annonce la poursuite du café des Paradis. Ce dernier, porté par les conseillers de quartier sera ouvert tout l'été durant les vendredis de 15h à 18h. Il sera adossé à la Maison de quartier au niveau de la pelouse attenante. Du thé, du café et des gâteaux seront à disposition des habitants pour un moment de détente et de convivialité.
- 8- M. Cardoso rappelle également le projet de Mme Lachman concernant la création d'un jardin collectif en utilisant des éléments de récupération. Il propose de solliciter le bailleur afin d'obtenir un espace pouvant être exploité. M. Dermouche indique que la Maison de quartier organisera cet été des temps de création de jardinières en palettes.
- 9- M. Durand souhaiterait qu'un outil de suivi soit créé à propos des punaises de lit. Il rappelle l'existence de différents documents de sensibilisation. Il est important notamment en période de vacances d'être doublement vigilant. Ainsi, M. Durand souhaiterait la mise en place d'une

coordination entre les habitants, le bailleur et le conseil de quartier. M. Dermouche propose d'étudier la possibilité d'un pilotage de la Maison de quartier.

10- Avant de transmettre la parole aux conseillers, M. Durand rappelle la progression du relogement avec, à ce jour, la moitié des 48 logements concernés par la première phase

M. Houcini : « Nous rencontrons des problèmes avec nos fenêtres. Nous pourrions utiliser les charnières des fenêtres d'appartements libérés et murés. »

Mme Abri : « Qu'en-est-il des bancs sur le quartier ? Nous avons sollicité la mise en place de bancs disséminés un peu partout sur le quartier. Avons-nous des nouvelles ? »

M. Tamboura : « Je profite de ce conseil pour rappeler l'importance de nous mobiliser. Nous remarquons que depuis la création du conseil, nous arrivons à faire avancer la situation du quartier. »

Perspectives

- Mise en place d'un suivi concernant la question des punaises de lit
- Mise en place d'un suivi relatif au diagnostic en marchant réalisé par les conseillers de quartier
- Conférences sur les institutions françaises à fixer
- Questions adressées au bailleur :
 - Que pouvez-vous faire concernant le parking de la rue des Paradis et les inondations ?
 - Que pouvez-vous concernant les mauvaises odeurs sur la rue Alfred de Musset ?
 - Est-il possible d'avoir un espace jardin collectif près de la Maison de quartier ?

Prochain Conseil de quartier prévu au mois d'octobre

M. Dermouche se chargera de revenir vers les conseillers afin de travailler sur les événements prévus à la rentrée.

**Ce compte rendu se veut être le plus fidèle possible aux propos mais il ne peut que modestement traduire et résumer une partie des riches échanges tenus lors de ce conseil.*